

RÉSOLUTIONS POUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTION DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU 20...

RÉDUCTION DU CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ DE LA SOCIÉTÉ

ATTENDU QU'il est opportun pour la Société de réduire son capital-actions émis et payé du montant qui excède ses besoins, conformément à l'article 101 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);

ATTENDU QUE la réduction du capital-actions émis et payé de la Société ne contrevient pas à l'article 101 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);

© edilex inc. www.edilex.com

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTION SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 20...

RÉDUCTION DU CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ DE LA SOCIÉTÉ

ATTENDU QU'il est opportun pour la Société de réduire son capital-actions émis et payé du montant qui excède ses besoins, conformément à l'article 101 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);

ATTENDU QUE la réduction du capital-actions émis et payé de la Société ne contrevient pas à l'article 101 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);

ATTENDU QUE la Société

© edilex inc.
www.edilex.com